

Projet Pédagogique

Accueil périscolaire 2025-2026



Accueil de Loisirs 1001 Pattes
15 rue des écoles Villaines les Rochers
02 47 45 48 74
contact@1001pattes.org

SOMMAIRE

Présentation de la structure	p3
Projet éducatif de territoire	p3
Objectifs pédagogiques	p4
Fonctionnement	p4
Evaluation	p7
Bilan	p8

PRESENTATION STRUCTURE

L'association 1001 Pattes est née en 2003 de la volonté de quelques parents qui refusaient de perdre l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs jusqu'alors gérés par le Club des Jeunes du village.

Elle repose sur des valeurs défendues par les administrateurs, les salariés, les familles et les enfants :

- La convivialité : c'est la valeur fondatrice, un état d'esprit, créer une proximité avec les enfants, les familles, les commerçants, les partenaires. C'est rendre les moments de la vie quotidienne plus légers malgré les contraintes horaires de chacun. C'est se sentir bien dans cet espace d'accueil dédié aux enfants, mais aussi aux parents. C'est la chance de pouvoir vivre dans un village.
- La solidarité : c'est une "entreprise parentale" basée sur des valeurs partagées. Des parents se sont organisés de façon autonome pour répondre à des besoins en créant une association qu'ils gèrent. C'est le choix, le défi que des parents ont fait pour que celle-ci continue son action et agisse de façon à permettre aux familles de concilier temps de loisirs et temps professionnel. C'est par exemple, la souplesse des inscriptions pour les familles aux plannings variables ou le souci d'équité dans l'élaboration des tarifs. C'est se placer et avoir une réflexion au niveau du collectif, de l'intérêt général.
- Le respect: dans la souplesse nécessaire au fonctionnement de l'accueil avec une attention particulière au rythme de la famille. Cette notion s'exerce à travers le respect des différences, des personnes, du rythme de l'enfant, du développement de son autonomie.

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par les enfants, les jeunes, les familles et les élus, la commune de communes Touraine Vallée de l'Indre détermine des objectifs éducatifs pour ses territoires et ses différents acteurs.

- Renforcer la continuité éducative tout au long du parcours de l'enfant
- favoriser le pouvoir d'agir de l'enfant 0-18 ans
- faciliter la place des parents au sein du parcours éducatif de leur enfant, et développer le soutien à la parentalité.

Ces différents objectifs sont pris en compte dans la réalisation du projet associatif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif pédagogique : Ouverture vers l'extérieur

Permettre aux enfants de découvrir et s'approprier leur environnement proche (quartier, ville, nature, institutions, associations locales) afin de développer leur curiosité, leur autonomie et leur citoyenneté.

- ✓ Favoriser les sorties, les rencontres et les échanges avec des intervenants extérieurs (artisans, associations, structures culturelles, etc.).
- ✓ Encourager l'observation, l'exploration et la compréhension de leur cadre de vie.
- ✓ Sensibiliser à la diversité culturelle, sociale et environnementale.

Objectif pédagogique : Entraide et solidarité

Développer l'esprit de coopération, la bienveillance et la solidarité entre les enfants, en valorisant l'entraide, le respect des différences et le vivre ensemble.

- ✓ Mettre en place des activités favorisant le travail en groupe, le partage des compétences et l'écoute de l'autre.
- ✓ Organiser des actions ou projets solidaires à petite échelle (aide intergénérationnelle, collecte, ...).
- ✓ Encourager l'expression des émotions et la résolution de conflits de manière pacifique.

FONCTIONNEMENT

Public

L'ALSH accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans

Les locaux sont habilités à accueillir 56 enfants dont 25 de moins de 6 ans.

L'inscription :

La famille doit être adhérente à 1001 Pattes. L'adhésion est valable pour l'année scolaire en cours.

L'enfant doit avoir entre 3 et 12 ans

Le dossier d'inscription comporte :

- Une fiche d'inscription renseignée, datée, signée.
- La fiche sanitaire
- Le numéro d'allocataire CAF ou un justificatif MSA

Les inscriptions sont faites en fonction des places disponibles dans la structure.

Les familles doivent transmettre le planning des enfants par mail ou directement à l'équipe d'animation de la structure.

Toute inscription faite ultérieurement sera acceptée en fonction des places disponibles.

Pour l'inscription aux camps : cela se déroule en amont en fonction des dates données par la communauté de communes.

Les familles s'inscrivent dans l'ordre d'arrivée et en fonction des places restantes sur les camps.

Temps d'accueil

Tous les jours de la semaine, les enfants sont accueillis tous les matin entre 7h30 et 8h30 et sont ensuite accompagnés à l'école par l'équipe d'animation. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils sont récupérés à l'école à 16h30 et les parents peuvent les récupérer jusqu'à 18h30. Le mercredi, ils sont récupérés à midi et peuvent être récupérés entre 17h et 18h30.

Les enfants sont inscrits en amont et le planning peut être modifié jusqu'à la veille, jour ouvré, 18h30 pour les accueils du matin et du soir et jusqu'au mercredi précédent 18h30 pour l'accueil du mercredi après-midi

Equipe pédagogique

L'équipe est composée de deux animatrices diplômées, présentes depuis des années et d'une nouvelle directrice diplômée.

Rôle de l'animateur

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser à différentes thématiques
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

Rôle de la directrice :

- organiser et dynamiser le site dont elle est responsable.
- organiser des temps permettant de faire le point sur la mise en place des activités, de pallier les éventuels dysfonctionnements, d'accompagner certains projets, de suivre les heures des animateurs
- faire le lien entre l'équipe pédagogique, les membres du conseil d'administration et les parents.
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

Hygiène et sécurité

Fiche sanitaire :

Elles sont vérifiées, puis saisies sur ordinateur. Elles se trouvent rangées dans des classeurs par ordre alphabétique dans le bureau. Un enfant ne peut pas être accueilli sans fiche sanitaire.

Projet Accueil Individualisé :

Chaque PAI est classé dans un classeur. Un trombinoscope retraçant les PAI est affiché dans le bureau.

Trousse de secours / cahier infirmerie :

Les trousse de secours sont dans l'infirmerie qui se situe dans les toilettes. Les trousse sont régulièrement vérifiées, complétées au besoin.

Lors des sorties, les animateurs auront à leur disposition une trousse pharmacie chacun.

Les locaux

Le bâtiment se situe en face de l'école. Il se compose :

- D'une grande salle d'activité (principalement pour les 3-6 ans)
- Un espace cuisine
- Un espace jeux calme
- D'une salle de sieste
- D'une grande salle d'activité (pour les 6-12 ans) situé dans la cantine, en face de l'alsh si besoin
- d'une grande cour fermé communiquant entre l'alsh et la cantine

- D'une salle de motricité dans l'école en cas de forte chaleur, la pièce étant climatisée.

Communication avec les familles

Elle se fait de manière orale sur les temps d'accueil ou de désaccueil, mais également par mail. Des affichages sont également faits à l'accueil du centre de loisirs.

EVALUATION

Une réunion aura lieu à la fin d'année ainsi que lors de différents temps d'échange durant l'année.

Bien évidemment un bilan sera effectué avec les enfants eux-même.

Les attentes et les besoins du public peuvent varier et conduire à une remise en question de l'organisation, des moyens et même des objectifs de l'équipe. Ainsi le projet pédagogique peut être adopté et modifié en cours du mois.

Rappel des objectifs :

Objectif pédagogique : Ouverture vers l'extérieur

Permettre aux enfants de découvrir et s'approprier leur environnement proche (quartier, ville, nature, institutions, associations locales) afin de développer leur curiosité, leur autonomie et leur citoyenneté.

- ✓ Favoriser les sorties, les rencontres et les échanges avec des intervenants extérieurs (artisans, associations, structures culturelles, etc.).
- ✓ Encourager l'observation, l'exploration et la compréhension de leur cadre de vie.
- ✓ Sensibiliser à la diversité culturelle, sociale et environnementale.

Objectif pédagogique : Entraide et solidarité

Développer l'esprit de coopération, la bienveillance et la solidarité entre les enfants, en valorisant l'entraide, le respect des différences et le vivre ensemble.

- ✓ Mettre en place des activités favorisant le travail en groupe, le partage des compétences et l'écoute de l'autre.

- ✓ Organiser des actions ou projets solidaires à petite échelle (aide intergénérationnelle, collecte, ...).
- ✓ Encourager l'expression des émotions et la résolution de conflits de manière pacifique.

BILAN